

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01995
Numéro SIREN : 518 965 488
Nom ou dénomination : CARMES DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2018 sous le numéro de dépôt 3689

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	199	199		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	8 634	7 209	1 425	1 501
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	282 433		282 433	157 279
Autres titres immobilisés	46		46	46
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	291 313	7 409	283 904	158 826
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	677		677	717
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	28 318		28 318	14 104
Charges constatées d'avance	5		5	64
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 999		28 999	14 885
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	320 312	7 409	312 904	173 711

 Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 500	2 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	250	250
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	46 247	-13 578
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	48 997	-10 828
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	250 305	168 135
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	250 305	168 135
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	181	15 082
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	646	600
Personnel		
Organismes sociaux	129	550
Etat, Impôts sur les bénéfices	12 646	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	12 775	550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		172
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	263 907	184 539
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	312 904	173 711

Compte de résultat

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Autres produits						-96,88
Total						-96,88
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	4 935		5 129		-195	-3,79
Total	4 935		5 129		-195	-3,79
MARGE SUR M/SES & MAT	-4 935		-5 129		194	-3,79
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	73		239		-166	-69,46
Salaires et Traitements	60				60	
Charges sociales	729		596		133	22,32
Amortissements et provisions	448		560		-111	-19,89
Autres charges	47				47	
Total	1 357		1 395		-37	-2,69
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 292		-6 524		232	-3,55
Produits financiers			51		-51	-100,00
Charges financières	4 598		3 012		1 586	52,66
Résultat financier	-4 598		-2 961		-1 637	55,27
Opérations en commun	70 154		-3 484		73 638	NS
RESULTAT COURANT	59 264		-12 969		72 233	-556,98
Charges exceptionnelles	371		609		-238	-39,04
Résultat exceptionnel	-371		-609		238	-39,04
Impôts sur les bénéfices	12 646				12 646	
RESULTAT DE L'EXERCICE	46 247		-13 578		59 825	-440,60

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexes



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL CARMES DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 312 904 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 247 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	199			199
Immobilisations corporelles	8 813	641	819	8 634
Immobilisations financières	157 325	125 154		282 479
Total	166 337	125 795	819	291 313
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	199			199
Immobilisations corporelles	7 312	717	819	7 209
Immobilisations financières				
Total	7 511	717	819	7 409
ACTIF NET				283 904

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
ARC AMENAGEMENT 35000 RENNES	10 000	701 539	10,00	701 539

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	1 000	1 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 282 115 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	281 433		281 433
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	677	677	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5	5	
Total	282 115	682	281 433
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 500,00 EURO décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 25,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 263 907 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	250 305	305		250 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	646	646		
Dettes fiscales et sociales	12 775	12 775		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	181	181		
Produits constatés d'avance				
Total	263 907	13 907		250 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont	167 000			
(**) Dont envers les associés	181			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 181 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	646
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	305
Charges sociales - charges à payer	129
Total	1 080

Autres informations

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Tns	5		
Total	5		

 Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
755000 - Quotes-parts résult. faites commun	70 154	
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	70 154	

CARMES DEVELOPPEMENT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 42 500€

Siège social : 10 parc de Louzillais

35740 PACE

518 965 488 RCS RENNES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 46 246.81 €, de la manière suivante :

- Une somme de 46 246.81 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Jean-Claude CARMES

Gérant & Associé unique



